

CAEN, le **15 MAI 2018**

Affaire suivie par Antoine GUERIN
Mission planification territoriale
☎ : 02.31.57.16.95
e-mail : antoine.guerin@calvados.fr

Monsieur Joël BRUNEAU
Président de la Communauté urbaine Caen la Mer
16 rue Rosa Parks
CS 15094

14027 CAEN Cedex 9

Objet : modification n° 3 du PLU de Caen

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis pour avis le projet de modification n° 3 du plan local d'urbanisme (PLU) de Caen.

Cette procédure n'appelle pas de remarques majeures de la part du Département.

Toutefois, certains objectifs de cette modification, tels que les points 6A (liaison nouvelle au *Péricentre*) et 6F (liaison nouvelle raccordée à la route d'Harcourt) concernent les domaines, public ou privé, du Département. Aussi, tout aménagement en lien avec ces emprises nécessitera au préalable l'accord de celui-ci.

En conséquence, le Conseil départemental émet un avis favorable au projet de modification n° 3 du PLU de Caen.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
Le directeur domanialités et planification territoriale


Valérie UGUEN

Copie : Chrono, AGU, ARD de Caen

Madame Sophie SIMONNET et Monsieur Ludwig WILLAUME, Conseillers départementaux de Caen 1
Madame Stéphanie YON-COURTIN et Monsieur Patrick JEANNENEZ, Conseillers départementaux de Caen 2
Madame Salyha ACHOUCHI et Monsieur Antoine CASINI, Conseillers départementaux de Caen 3
Madame Corinne FERET et Monsieur Gilles DETERVILLE, Conseillers départementaux de Caen 4
Madame Jézabel SUEUR et Monsieur Eric VEVE, Conseillers départementaux de Caen 5